



**Essonne
Hauts de Seine
Val d'Oise
Yvelines**

**Union Syndicale Sud
Education**

Académie de Versailles
Maison des syndicats-Espace Nelson Mandela
82 boulevard du général Leclerc
95100 Argenteuil
tél., fax et répondeur : **01 34 10 24 07**
mail : sudeducation95@wanadoo.fr



**Déclaration liminaire SUD Education Versailles
FPMA Congés de formation
Jeudi 10 avril 2014**

Pour la rentrée scolaire 2014-2015, 110 ETP sont alloués par le Ministère de l'Education Nationale à l'académie de Versailles pour les congés de formation. La dotation était la même l'an passé. Elle stagne donc alors que l'académie accueille davantage de personnels enseignants.

Sur 1753 demandes, seuls 183 collègues sont susceptibles d'être placés en congé de formation à la prochaine rentrée.

Nous constatons encore une fois qu'un minimum de 6 demandes est nécessaire pour avoir le droit de suivre une formation.

Devoir attendre trois ans d'ancienneté pour pouvoir valider une première demande est pénalisant. Ainsi, un collègue entrant dans le métier devra donc patienter une dizaine d'années avant de pouvoir suivre une formation dans ou en dehors de sa discipline.

D'autre part, au regard de l'allongement forcé des carrières (nombre d'annuités requises et menace de décote), 12 mois de formation sur une carrière de plus en plus longue nous paraissent dérisoires. Nous pensons en particulier aux collègues ayant obtenu un congé de formation assez « tôt » dans leur carrière, très généralement pour passer l'agrégation interne, et qui ne peuvent plus en obtenir d'autres pour une mobilité ou une reconversion.

SUD Education Versailles demande à ce que l'accès au congé de formation soit facilité par:

- la possibilité d'en faire une demande comptabilisée dès la première année de titularisation
- la prise en compte d'un même barème pour les mobilités Education Nationale et hors Education Nationale

